

Ministère
de l'Intérieur.

Paris, le 31 Mars 1838

3^e Division Monsieur le Directeur
sur le crédit alloué à l'Académie
1^{er} Bureau de France à Rome pour les
Beaux-Arts dépenses de l'exercice 1838, étant
fixé par la Loi de finance à la
Académie somme de 110,000 francs,
de France je vous prie de faire dresser et de
à Rome, m'envoyer un projet de Budget
pour l'emploi de ce crédit qui
ne devra pas être dépassé.

Il est même à désirer que les
provisions pour chaque nature de
dépense soient déterminées avec
assez d'exactitude pour que le
montant des dépenses effectuées
portées au compte que vous rendrez
à la fin de l'exercice, ne présente
que peu ou point de différence avec
l'évaluation du projet du
Budget.

à l'ouverture de chacun des
exercices suivant vous aurez,

à M. le Directeur de l'Académie
de France à Rome.

Monsieur le Directeur, à m'adresser
un semblable projet de Budget.

Recevez Monsieur le Directeur
l'assurance de ma considération distinguée

Le Pair de France
Ministre de l'Intérieur
Pour le Ministre et par Autorisation
Le Chef de la 3^e Division

AVE